

JARDINEZ, BROYEZ, COMPOSTEZ

La solution pour nourrir votre jardin tout en réduisant vos déchets végétaux ? Le broyage.
Zoom sur les nouvelles offres gratuites de Toulouse Métropole.

Vous venez de jardiner et ne savez pas quoi faire de vos feuilles mortes, branches d'arbres, taille de haie et autre tonte de pelouse ? Vous pouvez les amener gratuitement en déchèterie. Mais mieux encore, optez pour le broyage et profitez des nouveaux services gratuits proposés chez vous depuis juillet par Toulouse Métropole ! Comment ? Suivez le guide...



JARDINEZ

Entretenez votre jardin le plus naturellement possible en respectant les plantes, fleurs et animaux sauvages et en limitant vos déchets.

APPRENEZ LES BONS GESTES

Formations et animations gratuites

Embellir et nourrir son jardin grâce aux déchets végétaux, composter, broyer, jardiner au naturel...

Faites le plein d'infos et d'astuces pour réduire vos déchets et les transformer en ressources, en participant aux formations et animations gratuites organisées toute l'année sur l'ensemble des communes de Toulouse Métropole.

Inscriptions et calendrier sur metropole.toulouse.fr, rubrique Mes Démarches.



Brûler des végétaux ou d'autres déchets est interdit. Dangereuse (risque de brûlures ou d'incendies), cette pratique est aussi très polluante. Les contrevenants s'exposent à des sanctions : jusqu'à 750 euros d'amende.



BROYEZ VOS DÉCHETS C'EST GRATUIT !

Trois nouveaux services

• PRÊT DE BROYEUR INDIVIDUEL

Un partenariat avec Kiloutou vous permet désormais d'emprunter gratuitement un broyeur dans l'une de leurs cinq agences, pendant un jour (en semaine) ou un week-end entier.

• BROYAGE À DOMICILE PAR DES PROFESSIONNELS

Vous pouvez aussi bénéficier d'une prestation de broyage à domicile par des opérateurs mandatés par Toulouse Métropole. Ce service inclut 1h30 de broyage et 30 minutes de sensibilisation à l'utilisation du broyat.

• OPÉRATIONS DE BROYAGE DANS LES COMMUNES

Des plateformes de broyage mobiles se déplacent dans les communes (sur apport volontaire).

Informations et réservations des services sur metropole.toulouse.fr, rubrique Mes Démarches.

NOURRISSEZ VOTRE JARDIN

Broyés, les déchets végétaux participent à l'équilibre de votre compost, en complément des déchets alimentaires. En se décomposant, ils fournissent de l'engrais naturel gratuit pour votre jardin.



PROFITEZ

Le paillage provenant du broyage permet de réduire les besoins en arrosage, de protéger les sols contre la sécheresse en été, le froid en hiver, les maladies, les nuisibles, la pousse d'herbes non souhaitées... Résultat ? Plus résistant, votre jardin a moins besoin d'entretien.



+ d'infos :

Comment réutiliser mes végétaux au jardin ?
un guide pratique à télécharger sur metropole.toulouse.fr

Retrouvez les modalités du service de collecte en porte à porte : metropole.toulouse.fr/mon-environnement/dechets-et-proprete/les-dechets-vegetaux

Pour vous inscrire : metropole.toulouse.fr/demarches/collecte-de-dechets-vegetaux-sabonner-au-service

